

Livret Indicateurs



Décembre 2025

L’association Contrat de Solutions, ce sont 44 partenaires du secteur agricole engagés pour promouvoir des solutions et accompagner les agriculteurs vers une utilisation raisonnée des produits phytopharmaceutiques et la mise en place d’initiatives en faveur des pollinisateurs.

Ce livret regroupe des indicateurs de déploiement de solutions (amélioration des plantes, biocontrôle, agroéquipements, numérique, ...) illustrées par des exemples concrets pour différentes cultures. Chaque indicateur est issu d’études panel, instituts techniques, enquêtes pratiques culturelles, Base Nationale des Ventes réalisées par les Distributeurs de produits phytopharmaceutiques (BNVD-traçabilité), Agreste, bilans annuels de Certificats d’Economie de Produits Phytopharmaceutiques (CEPP), baromètres et représentants des filières. Il comporte également des données de mise en œuvre d’initiatives favorables aux pollinisateurs dans le paysage agricole. Enfin, ce document restitue un bilan chiffré d’actions multipartenaires conduites par le Contrat de Solutions en 2025.

Sommaire

Amélioration des plantes	4
Agroéquipements et numérique.....	6
Biocontrôle	8
Pratiques agronomiques	10
Réduction de l’impact	12
Polliniseurs	13



La prévention se raisonne dès le choix du matériel végétal (variétés tolérantes ou résistantes)



Une variété peut être résistante à une ou plusieurs maladies et contribuer à l'adaptation au changement climatique



Une réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques peut être envisagée avec un bon choix de variétés



Un temps long est nécessaire pour sélectionner des variétés tolérantes ou résistantes (10 ans en moyenne)



Le rôle des distributeurs et des filières est primordial pour l'accès de ces variétés aux marchés



L'utilisation de ces variétés est à combiner avec d'autres leviers (pratiques agronomiques, outils d'évaluation des risques, biocontrôle, ...)



Fiche 5 : Résistance variétale des pommes de terre vis-à-vis du mildiou

Les sélectionneurs travaillent actuellement sur l'obtention de nouvelles variétés possédant des facteurs de résistance qui permettent soit de limiter ou d'empêcher totalement le développement de la maladie.

-30 %

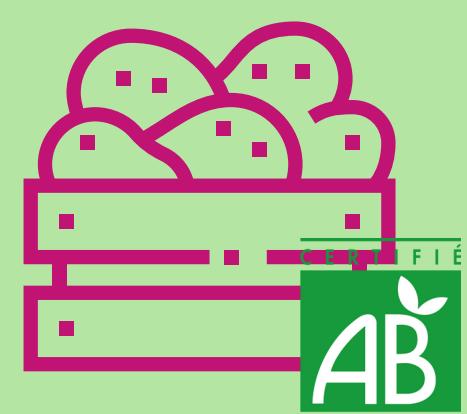
de fongicides en moyenne avec l'utilisation de variétés résistantes de pommes de terre

+ 1/3

de surface de plants certifiés résistants entre 2017 et 2024 (liste CEPP)

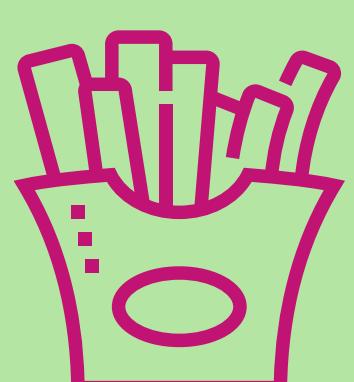
Des success story pour chaque segment de marché de la pomme de terre :

Chair ferme & Production AB



Variété Tentation
+ 155%

Frites



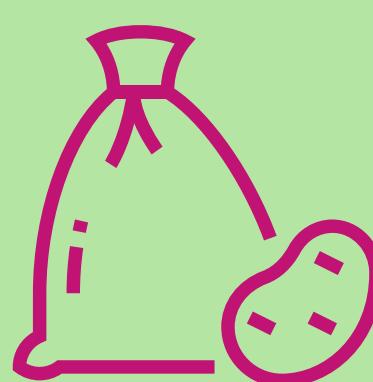
Variété Magnum
+ 25%

Conso frais + certains labels



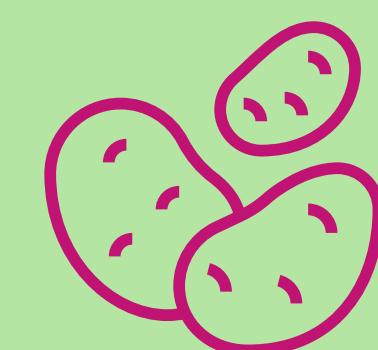
Variété Zen
+ 462%

Fécule



Variété Hinga
+ 51%

Plants à l'export



Variété Selena
+ 5 248%

Chiffres correspondants à la variation de surface de plants certifiés entre 2017 et 2024

Fiche 6 : Variétés résistantes aux maladies du blé tendre

Le marché des semences de blé tendre propose actuellement des variétés présentant des profils de résistance variés selon les pathogènes afin de limiter les pertes de rendement engendrées pouvant aller jusqu'à 35-40 %.

-15%

de fongicides en moyenne avec l'utilisation de variétés résistantes de blé tendre

75%

des surfaces en production de semences de blé tendre sont cultivées avec des variétés résistantes aux maladies fongiques en 2025 (fiche CEPP), contre 41 % en 2018

L'objectif de 50% d'utilisation de variétés résistantes en blé tendre fixé par la filière pour 2021 est largement dépassé.

Fiche 8 : Variétés tolérantes aux maladies foliaires de la betterave sucrière

Quatre maladies fongiques peuvent toucher la betterave sucrière, causant jusqu'à 40 % de pertes pour la cercosporiose, 20 % pour l'oïdium et 15 % pour la rouille ou la ramulariose. Les fongicides constituent ainsi le deuxième poste des traitements. Le levier génétique améliore le contrôle des maladies et permet de retarder puis de raccourcir la période de protection fongicide.

55%

des surfaces cultivées avec des variétés tolérantes aux maladies foliaires en 2025, contre 37% en 2021



Des utilisations différentes selon les territoires :

Dans les zones où la pression maladie (ex. cercosporiose) est forte :

- une généralisation des variétés tolérantes
OU
- un abandon de la culture de betterave après fermeture de sucreries

Dans les zones où la pression maladie est plus faible :

- une utilisation de variétés avec un niveau de tolérance moindre, adaptées aux territoires. Ces variétés ne sont pas comptabilisées dans cet indicateur de déploiement.

Fiche 83 : Variétés de vigne tolérantes au mildiou et à l'oïdium

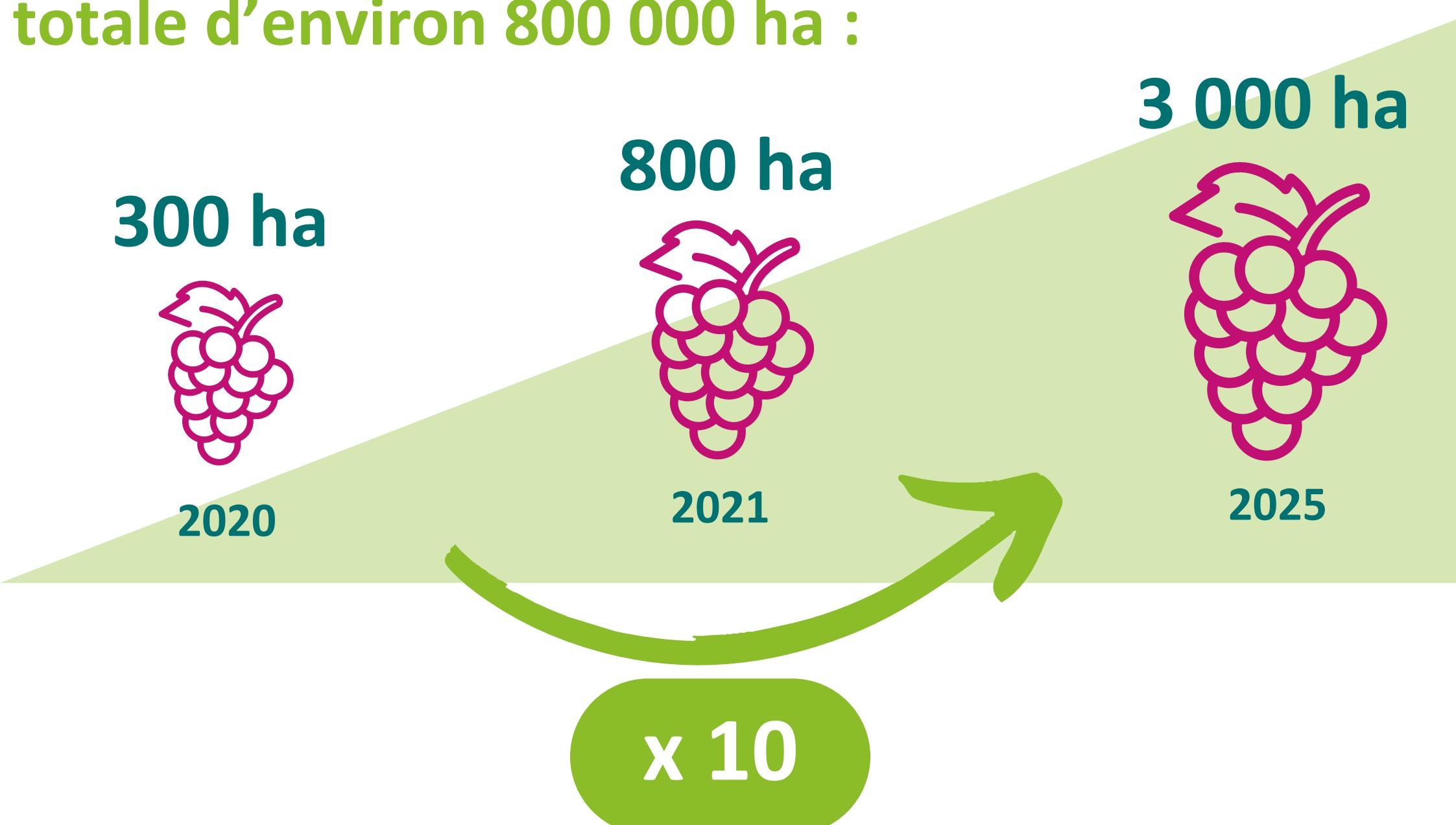
Le mildiou et l'oïdium, principales maladies de la vigne, peuvent fortement réduire les récoltes, dégrader la qualité des vins, voire affaiblir les ceps. Ils représentent 80 % des traitements fongicides. L'usage de variétés tolérantes constitue un levier essentiel pour réduire la dépendance aux fongicides. En 1958, on comptait 400 000 ha de variétés hybrides tolérantes. Ce patrimoine génétique a ensuite presque entièrement disparu. Aujourd'hui, de nouvelles variétés se développent.

Une solution disruptive prometteuse !



Une plante pérenne est implantée pour une durée longue. Aujourd'hui, seulement 2% du vignoble français est renouvelé chaque année.

Surface plantée en vigne tolérante sur une surface totale d'environ 800 000 ha :



En 2025, 8 variétés dominantes contre 4 en 2021, sont dotées de tolérance, dont la qualité des vins est d'un niveau équivalent à celle des cépages traditionnels.



Le risque doit être évalué pour ajuster les traitements aux prévisions de l'épidémie



Différents outils sont disponibles selon les cultures



Leur coût peut parfois freiner leur déploiement



Une formation peut être nécessaire pour bien utiliser ces outils (réglages)



Ils ne remplacent pas l'observation à la parcelle



L'utilisation des outils d'évaluation des risques doit être combinée avec tous les autres leviers



Fiche 14 : Outil d'aide à la décision pour optimiser les traitements anti-mildiou sur pomme de terre

Le mildiou est la principale maladie de la pomme de terre, pouvant causer 50 % de pertes, voire la destruction quasi totale de la culture si l'attaque survient avant la tubérisation. La protection raisonnée s'appuie sur des pratiques culturales limitant la pression (variétés résistantes, travail du sol, rotations) et sur une optimisation des fongicides selon les conditions du milieu. Les outils d'aide à la décision permettent de positionner les traitements au mieux, en guidant le producteur sans se substituer à lui.

Jusqu'à 5

traitements économisés
selon les variétés et
conditions climatiques

+ 39%

d'ha couverts par des outils
d'aide à la décision en 7 ans
(2018-2025) passant de 90
000 à 125 000 ha

Découvrez la web-série **AgricallTour**



Un déploiement massif pour ces outils qui progresse régulièrement, soit 63 % de la surface de pomme de terre couverte en 2025.

Fiche 46

Outils d'aide à la décision pour optimiser les traitements contre les maladies du blé

Sans traitement fongicide positionné correctement, les maladies du blé peuvent causer 20% de pertes. Les OAD permettent d'établir le risque à la parcelle, à une date donnée, pour chacune des maladies. Ils évaluent également ce risque de façon prévisionnelle, généralement sur les 5 prochains jours.

Selon les conditions climatiques et l'itinéraire technique, ces outils peuvent permettre de faire l'impasse sur un traitement.

-10 à
-20%

de fongicides en moyenne, soit une économie de 45 à 65 €/ha

+ 44%

des surfaces couvertes par ces outils d'aide à la décision en 7 ans (2018-2025) passant de 435 000 à 625 000 ha (soit environ 12,5% des surfaces)

Une solution en progression mais l'objectif de 30% des surfaces de blé pilotées par un outil d'aide à la décision n'est pas encore atteint.

Plusieurs outils d'aide à la décision existent en viticulture pour lutter contre les maladies de la vigne (mildiou, oïdium, botrytis). Ils permettent d'adapter au mieux la dose de produit phytopharmaceutique selon le cépage et sa sensibilité, le stade phénologique, la végétation et la pression pathogène.

Des outils qui se déploient mais qui restent encore à promouvoir.

-20 à
-35%

de fongicides en moyenne selon les outils
(Optidose®, DeciTrait®)

Optidose®

+ 37%

de visiteurs uniques
entre 2017 et 2025

DeciTrait

+ 250%

de créations de
comptes clients
entre 2020 et 2024

EPIcure

10 000

connexions chaque
année depuis 2017

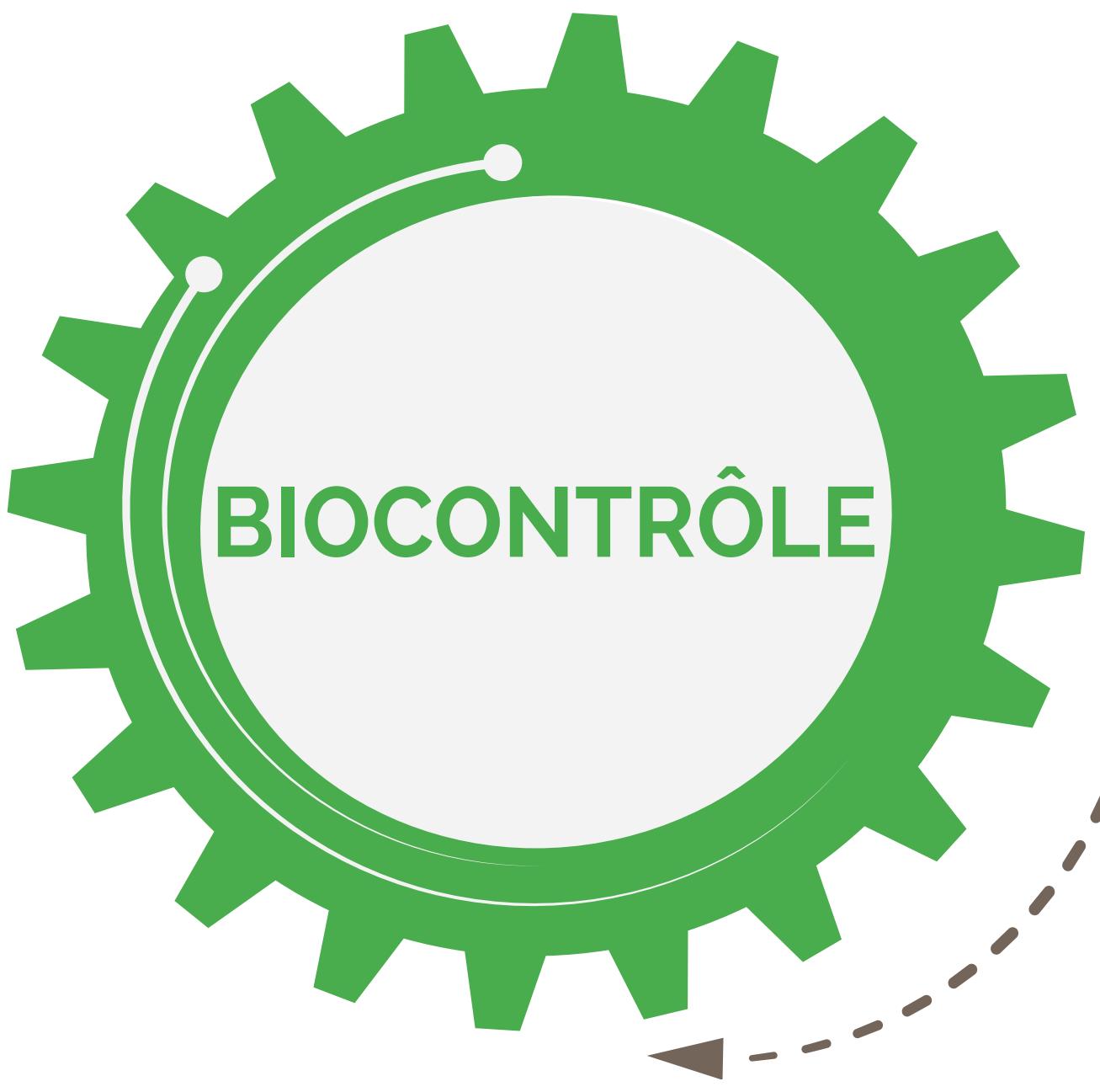
Epicure est la plateforme utilisée
par les conseillers notamment
pour le BSV (Bulletin de Santé du
Végétal). Son utilisation reste
stable d'année en année.

Fiche 19 : Développement du désherbage mécanique

L'objectif est de combiner désherbage chimique et mécanique, une complémentarité essentielle qui, lorsque les conditions sont favorables, permet de réduire fortement l'IFT, voire de s'affranchir totalement d'herbicides. Le désherbage mécanique mobilise différents outils adaptés à la culture et au stade des adventices.

	2020	2023
Ventes de matériel pour le travail du sol, le semis et la fertilisation (en millions d'euros/an)	525 M€	+ 38 %
Premières immatriculations CUMULÉES de matériels de travail du sol, de semis et de fertilisation	4 263	x 2,3
 x 2,4	 x 2,4	 x 2,1
<i>Outil de travail du sol à dents</i>	<i>Outil de travail du sol à disques</i>	<i>Rouleau</i>
		 x 3,6
		<i>Charrue</i>

Le désherbage mécanique peut se combiner au désherbage chimique,
voire le remplacer si le contexte pédoclimatique le permet.



Le biocontrôle protège les plantes contre les stress biotiques (induits par des organismes vivants)



Il est basé sur la gestion des équilibres des populations de bioagresseurs plutôt que sur leur éradication



Il priviliege l'utilisation d'interactions et de mécanismes naturels



Il existe 4 catégories de produits de biocontrôle : les macro-organismes, les micro-organismes, les médiateurs chimiques et les substances naturelles



Les solutions de biocontrôle s'utilisent seules ou en combinaison avec d'autres moyens de protection des cultures



Fiche **23** : Lutte contre la pyrale du maïs à l'aide de trichogrammes

Les trichogrammes sont des micro-guêpes parasitoïdes. La femelle pond ses œufs directement dans les œufs de son hôte, entraînant leur mort et empêchant la naissance des chenilles ravageuses du maïs.

Une technique qui peine à progresser compte tenu de contraintes identifiées (présence de sésamie, praticité, plusieurs générations par an, ...).

	2017	2021	2023
% SAU maïs protégée avec des trichogrammes	18 %	22 %	18 %
Nombre de CEPP obtenus	57 878 CEPP*	106 695 CEPP	96 815 CEPP

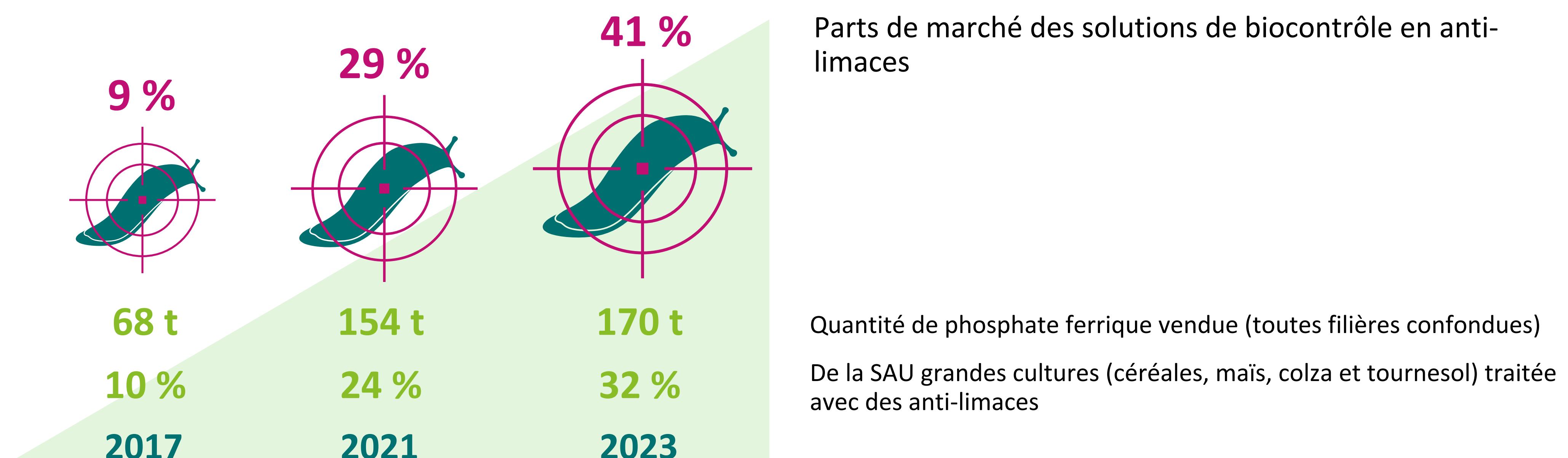
* fiche CEPP n°2020-006 « Lutter contre la pyrale du maïs au moyen de lâchers de trichogrammes »

Des prestations de services à développer pour accompagner le déploiement de cette technique.

Fiche 27 : Lutte contre les limaces et les escargots avec l'utilisation du phosphate ferrique

Les limaces grises et noires peuvent provoquer d'importants dégâts sur l'ensemble des cultures, autant au semis (graine et germe) que sur les plantules. L'épandage de granulés anti-limaces de biocontrôle combiné à des moyens agronomiques, constitue la meilleure option pour limiter les dégâts.

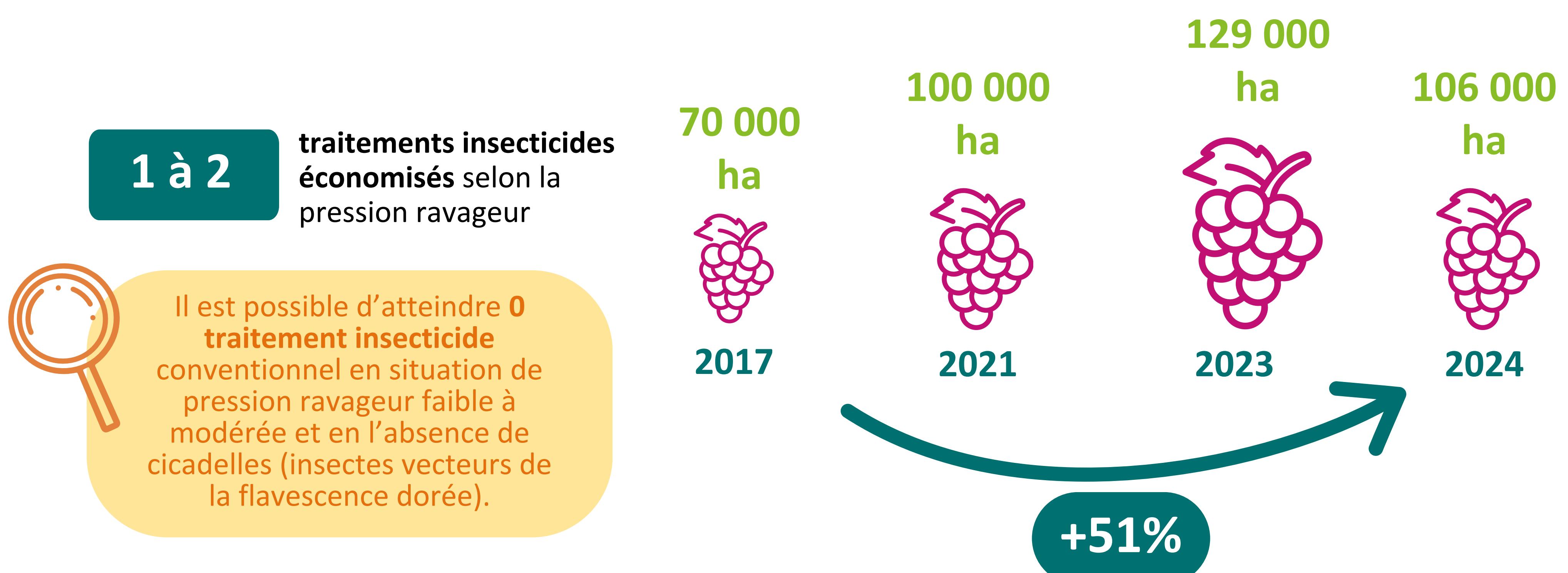
Une performance coût/efficacité équivalente à celle des anti-limaces conventionnels



Une utilisation préventive du traitement (vs. curative) qui nécessite d'être expliquée pour un recours généralisé.

Fiche 50 : Lutte contre les tordeuses de la vigne à l'aide de la confusion sexuelle

La lutte par confusion sexuelle consiste à perturber l'accouplement des insectes ravageurs. Cette solution doit être réfléchie à l'échelle d'un territoire (si possible au moins 5 ha).



Une solution qui apporte satisfaction à l'utilisateur et qui se développe d'année en année pour atteindre 17 % de la surface viticole française totale en 2024.



PRATIQUES AGRONOMIQUES

Il s'agit des relations entre les plantes cultivées, le sol, le climat et les techniques de culture



Elles comprennent les méthodes de semis, de choix des assolements et rotations, d'entretien des cultures, ...



Maximiser les rendements tout en minimisant l'impact sur l'environnement et en assurant la durabilité du système



Fiche 2 : Associer des légumineuses gélives au semis du colza

Grâce à la fixation de l'azote et à l'effet structurant sur le sol, cette association améliore l'alimentation azotée du colza et favorise un enracinement plus profond et plus résilient, notamment en conditions d'excès d'eau. Avant l'hiver, la vigueur du colza et l'effet couvrant des légumineuses permettent également de mieux concurrencer les adventices et de réduire la pression des insectes ravageurs d'automne.

1

traitement insecticide économisé selon les variétés et conditions climatiques

20 %

de surface de colza associée à des légumineuses gélives en 2025, contre 12% en 2016.

Surface de colza associée à des légumineuses gélives



Déploiement envisagé pour 2030 : 25 à 30 % des surfaces de colza

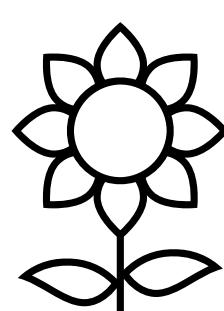
Fiche

4

Bandes fleuries pour optimiser le service de régulation naturelle des bioagresseurs apporté par la faune auxiliaire

Les auxiliaires des cultures sont des êtres vivants qui limitent les effets des bioagresseurs en les prédatant ou en parasitant les larves (effet sur la génération suivante). L'implantation d'infrastructures fleuries permet à ces auxiliaires de se multiplier à proximité de la parcelle et de réguler les populations de ravageurs.

Surfaces d'Intérêt Ecologique admissibles constatées pour les jachères mellifères



2020

5 961 ha

2024

X 2

12 216 ha

Nombre d'exploitations concernées par ces Infrastructures Agro Ecologiques



3 646 ha

+ 79 %

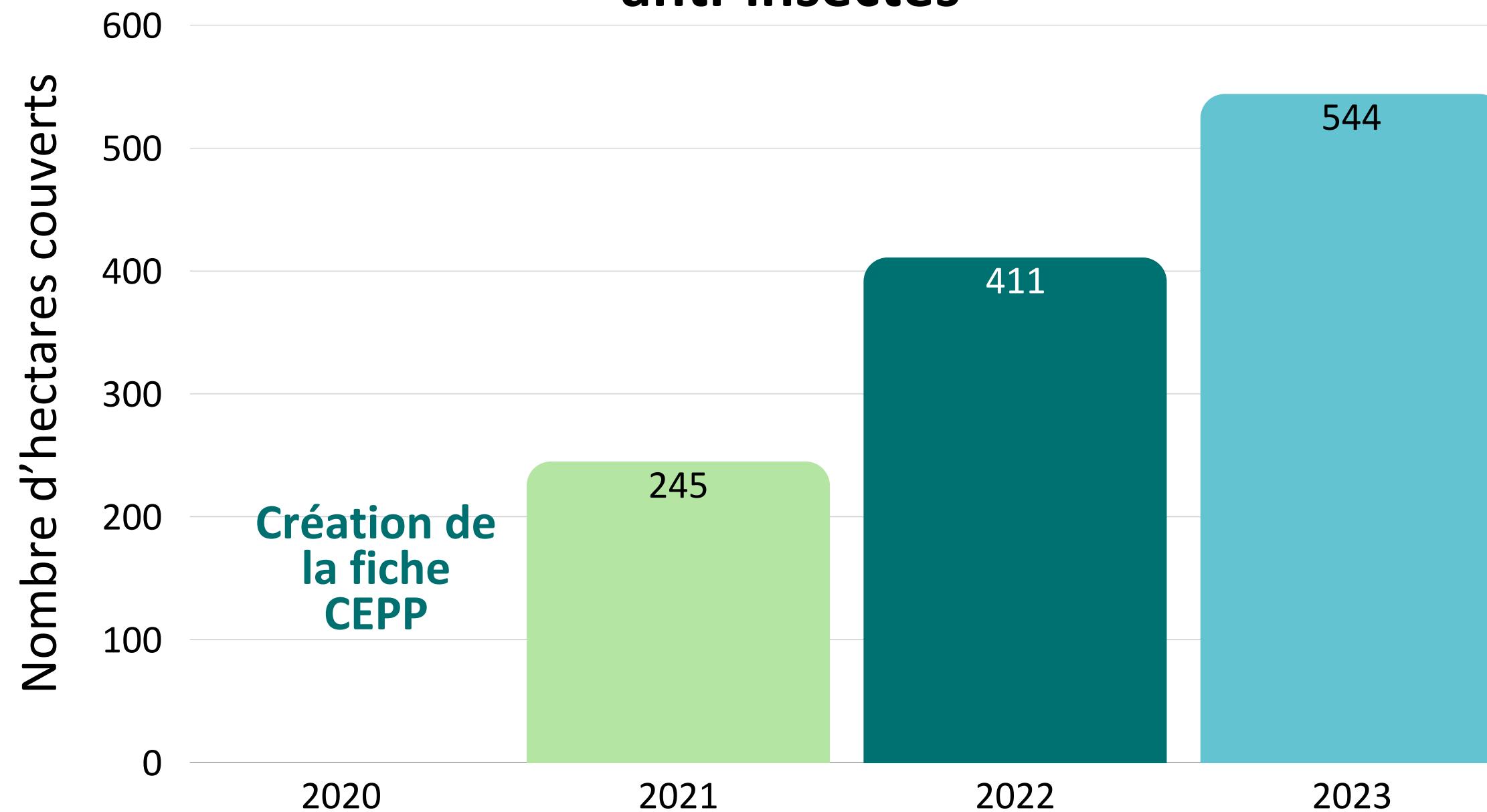
6 541 ha

Une solution en plein essor, mais encore marginale dans les surfaces agricoles, malgré ses bénéfices avérés pour la faune auxiliaire et les pollinisateurs.

Fiche 59 : Utiliser des filets anti-insectes sur cultures légumières

Les filets anti-insectes empêchent physiquement les insectes d'atteindre les plantes, ce qui réduit les dégâts et limite l'usage d'insecticides. Grâce à la fiche CEPP, on peut suivre les ventes de filets. Sachant que ces équipements sont utilisés pendant plusieurs années, on estime que depuis 2020, environ 544 hectares de cultures légumières peuvent être protégés par des filets.

Nombre d'hectares supplémentaires couverts par des filets anti-insectes



*fiche CEPP n°2020-083 « Protéger les productions spécialisées en pleine terre ou sous abris contre les bioagresseurs au moyen de filets anti-insectes »

Une solution validée dans les petites exploitations maraîchères (<5 ha), mais qui émerge seulement dans les grandes exploitations en raison de freins technico-économiques.



Santé et sécurité sont essentielles pour les professionnels agricoles (exploitants et salariés)



Risque = Danger x Exposition



Mieux connaître les risques, c'est davantage les anticiper et rendre chacun acteur



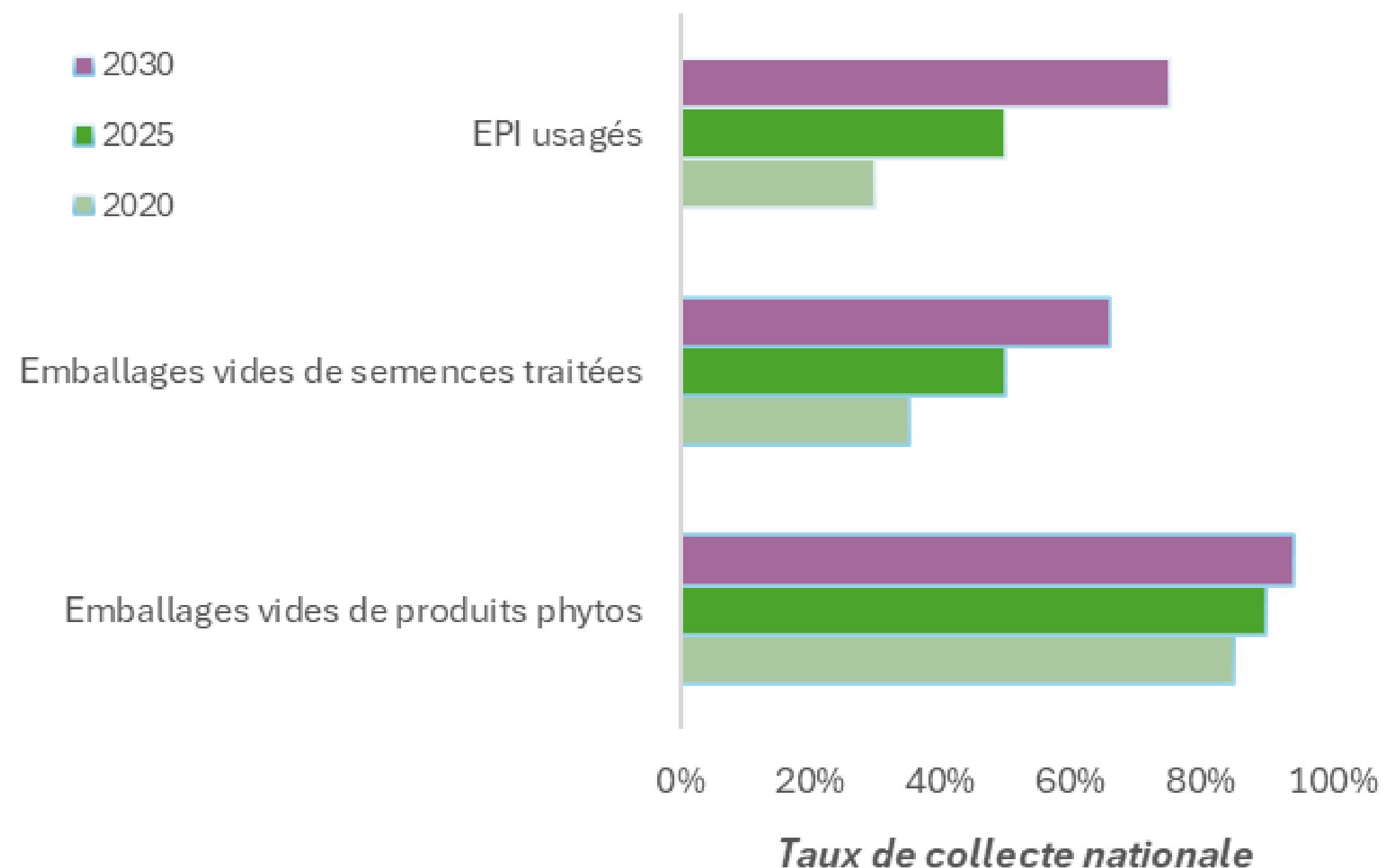
Avoir un message clair et partagé pour une meilleure prévention



Fiche 35 : Amélioration de la gestion des déchets

Un niveau élevé et régulier de collecte pour l'ensemble de la filière.

Les acteurs du monde agricole se préoccupent de l'impact environnemental des déchets générés par l'emploi de moyens de protection des plantes. Une filière volontaire a été créée par la profession agricole, Adivalor, pour gérer la collecte et le recyclage des déchets générés par l'emploi de moyens de protection des plantes.



Projet Ensemble vers la prévention

La réduction du risque phytopharmaceutique passe par la réduction des dangers intrinsèques des produits mais également par la réduction des expositions à ces derniers. Les Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont le dernier levier de prévention visant la réduction des expositions.



+ 50

Journées dans les territoires depuis 2022
+ de 4000 jeunes sensibilisés et 800 agriculteurs (exploitants & salariés)

18

Épisodes des webséries « Epi c'est tout ! » et « Agricall »
+ de 300 000 vues

2

Brochures techniques EPI (France Métropolitaine et territoires d'Outre-mer)

Une mobilisation inédite qui se poursuit, doit être répétée et amplifiée pour se traduire pleinement dans les pratiques.





Agir pour les polliniseurs, c'est agir pour toute la biodiversité au service de l'agriculture

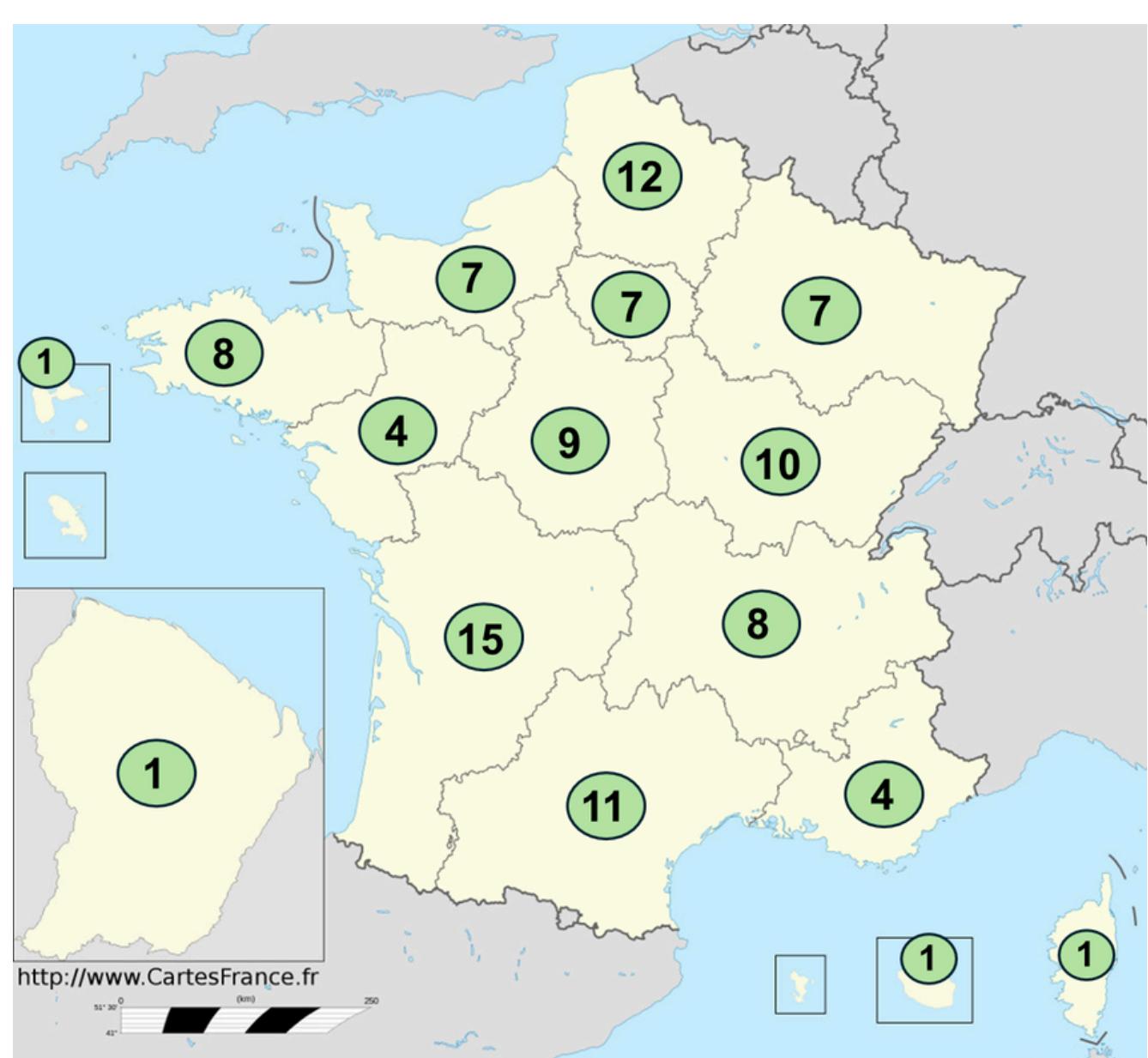


Ils impactent nos rendements en pollinissant environ 80% des espèces végétales



Cartographie des initiatives en faveur des pollinisateurs

Des exemples inspirants de pratiques favorables aux polliniseurs et à la pollinisation, à partager et essaimer dans les territoires.



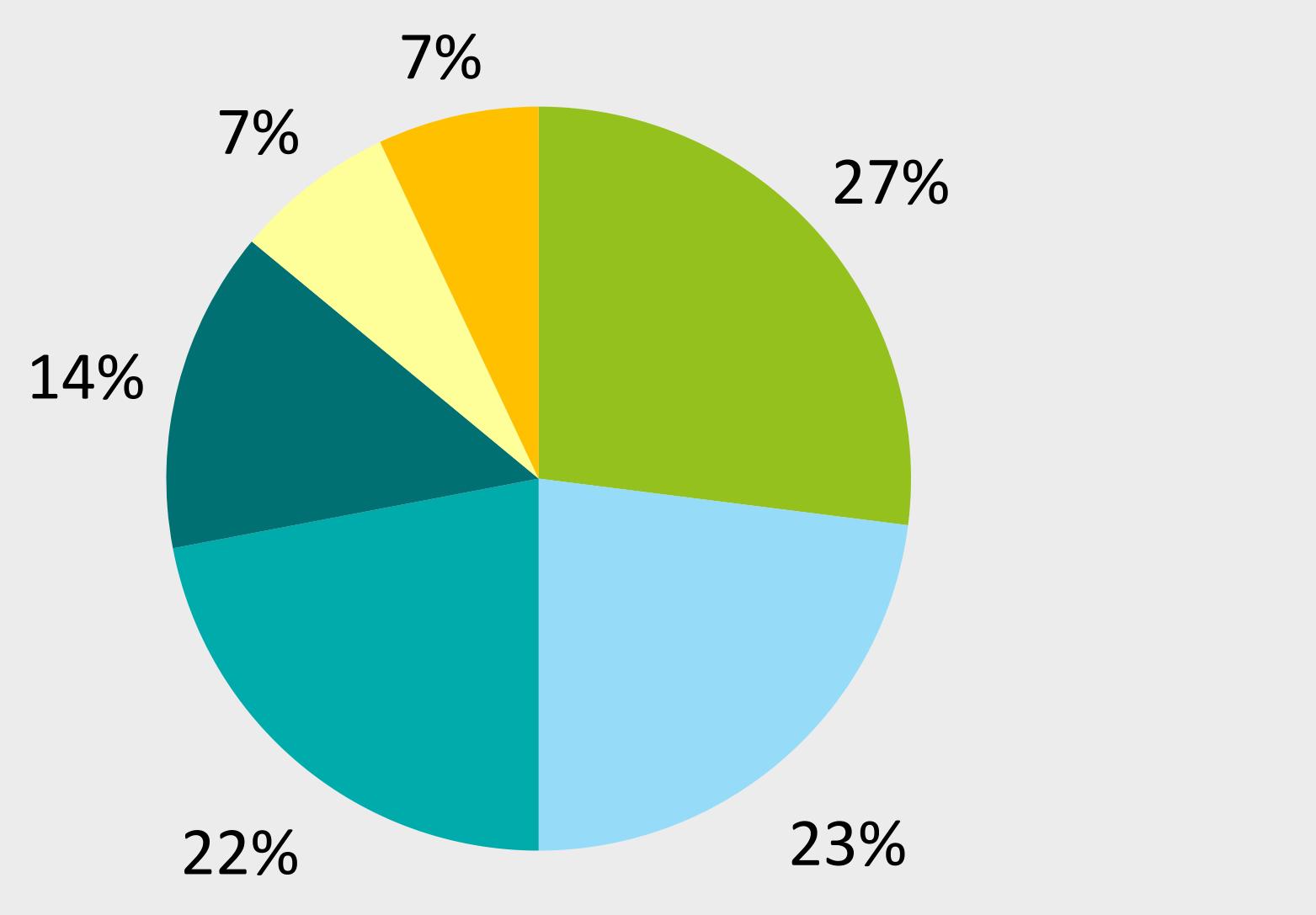
133 initiatives cartographiées

Appels nationaux pour recenser des initiatives agricoles favorables aux polliniseurs e à la pollinisation

12 Initiatives d'ampleur multirégionale &

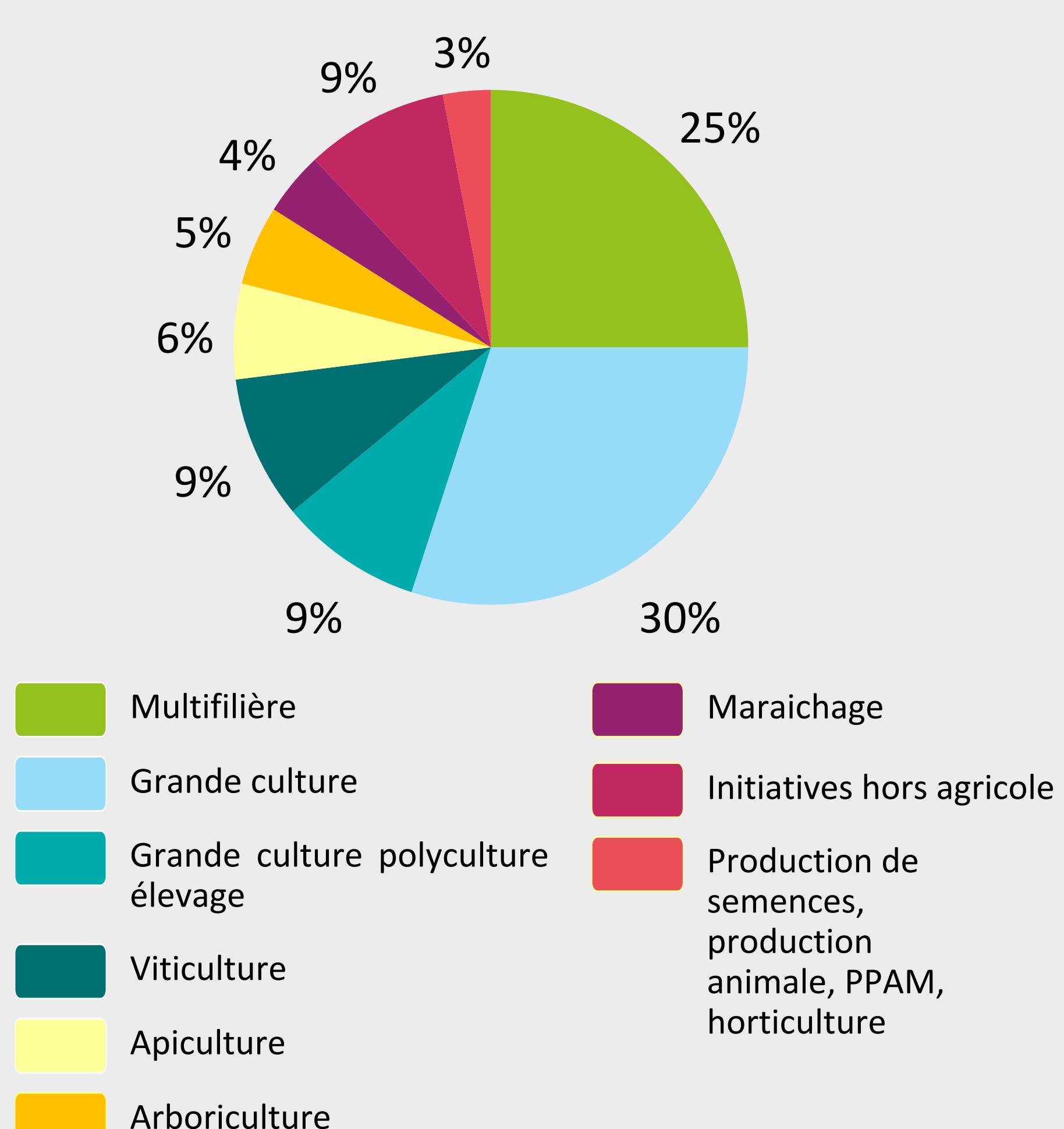
15 nationales

Répartition des natures d'initiatives en fonction du porteur :



- Initiatives portées par un agriculteur et/ou apiculteur
 - Des outils de sensibilisation, de diagnostic,...
 - Des projets de territoire
 - Des projets de démonstration / Expérimentation
 - Des projets pédagogiques
 - Des initiatives collectives d'agriculteurs et/ou d'apiculteurs

Répartition des filières :



Websérie

“Cultivons la pollinisation”

Pourquoi et comment protéger les pollinisateurs dans les milieux agricoles ? « Cultivons la pollinisation » est la websérie pour découvrir les bonnes pratiques agricoles à mettre en œuvre, accompagnés d'exemples et de témoignages concrets. Retrouvez aussi pour chaque épisode, nos outils et nos conseils pour aller plus loin.



4

épisodes en 2024-2025

65 000

vues sur les 4 premiers épisodes

Initiative 39 :

Outil d'auto-diagnostic de l'impact des pratiques agricoles sur la biodiversité



LA COOPÉRATION AGRICOLE
GRAND OUEST
Bretagne - Normandie - Pays de la Loire



AgriBEST® est un outil d'aide à la décision utilisé pour améliorer la gestion de la biodiversité dans et autour des exploitations agricoles, grâce à un auto-diagnostic. L'outil est le fruit d'une démarche de co-construction avec un ensemble d'experts agricoles, de naturalistes et d'acteurs des territoires.



2 140

utilisateurs
dont 70% d'agriculteurs

57%



140 000

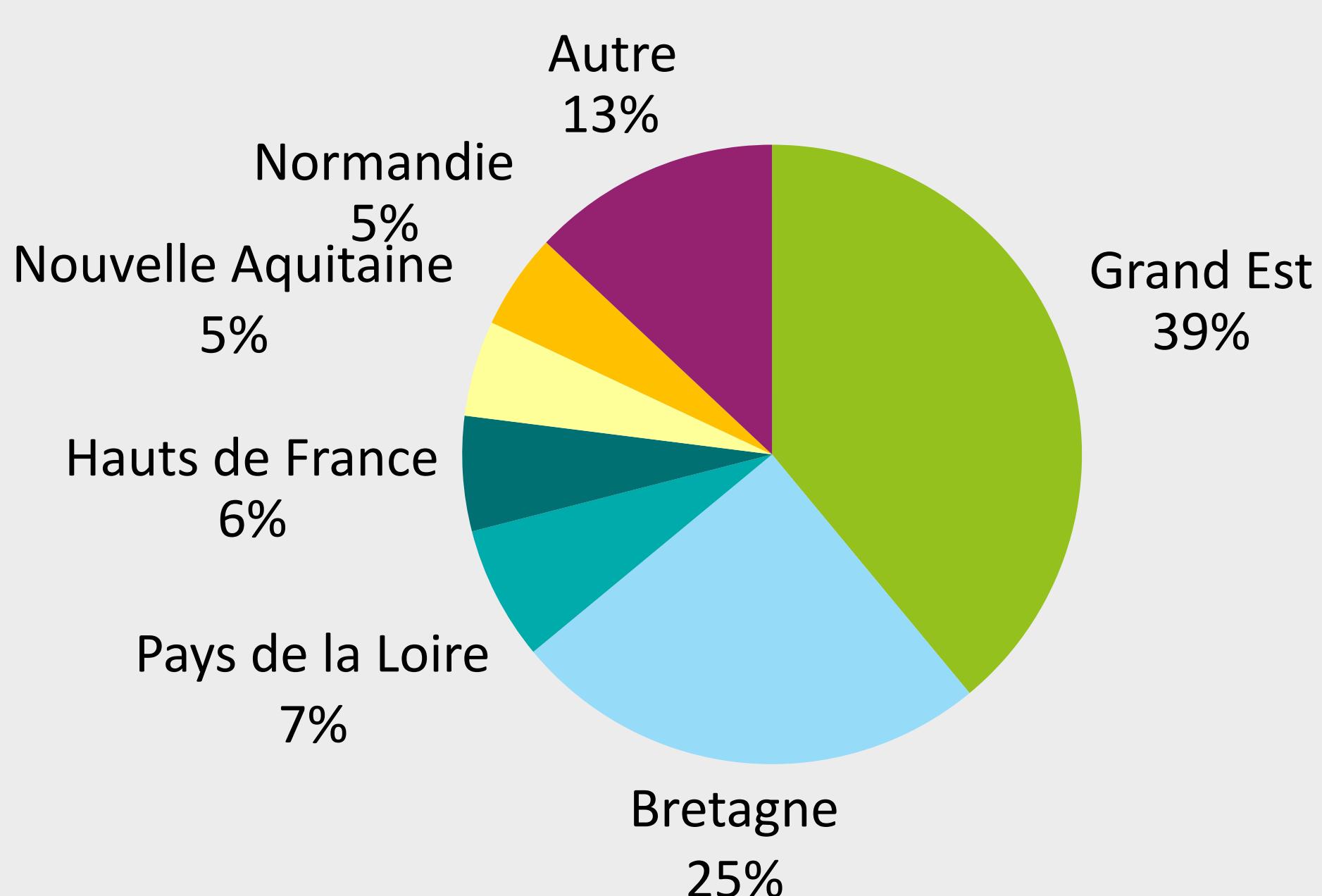
ha couverts par un diagnostic

des agriculteurs ont indiqué avoir
engagé une démarche de progrès
en matière de biodiversité

Les profils d'utilisateurs et d'exploitations :

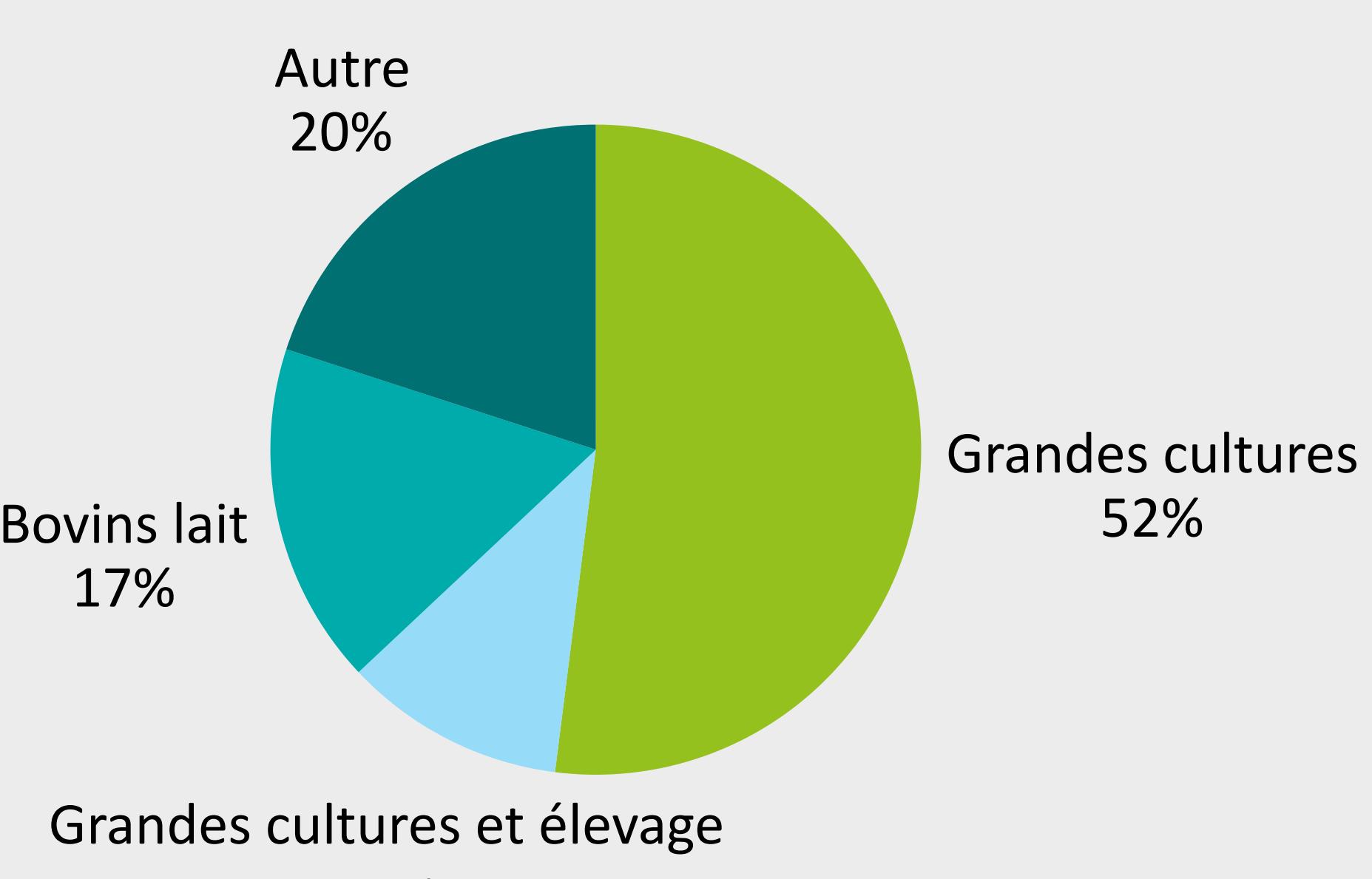
11

régions représentées



17

types de production



Initiative 95 : A Fleur de ferme pour les Abeilles

Ce projet lancé en 2021 par Campagnes Vivante vise à développer les bandes fleuries pour les polliniseurs chez les agriculteurs du Nord et du Pas de Calais.

344

ha semés depuis 2021

dont 51 ha en 2024 et 25,5 ha en 2025

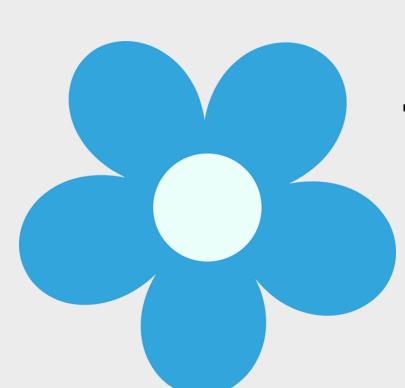
537

agriculteurs concernés depuis 2021

dont 71 nouveaux en 2024 et 55 en 2025



Les bandes fleuries sont semées avec des mélanges diversifiés et favorables aux polliniseurs :



initiative
47

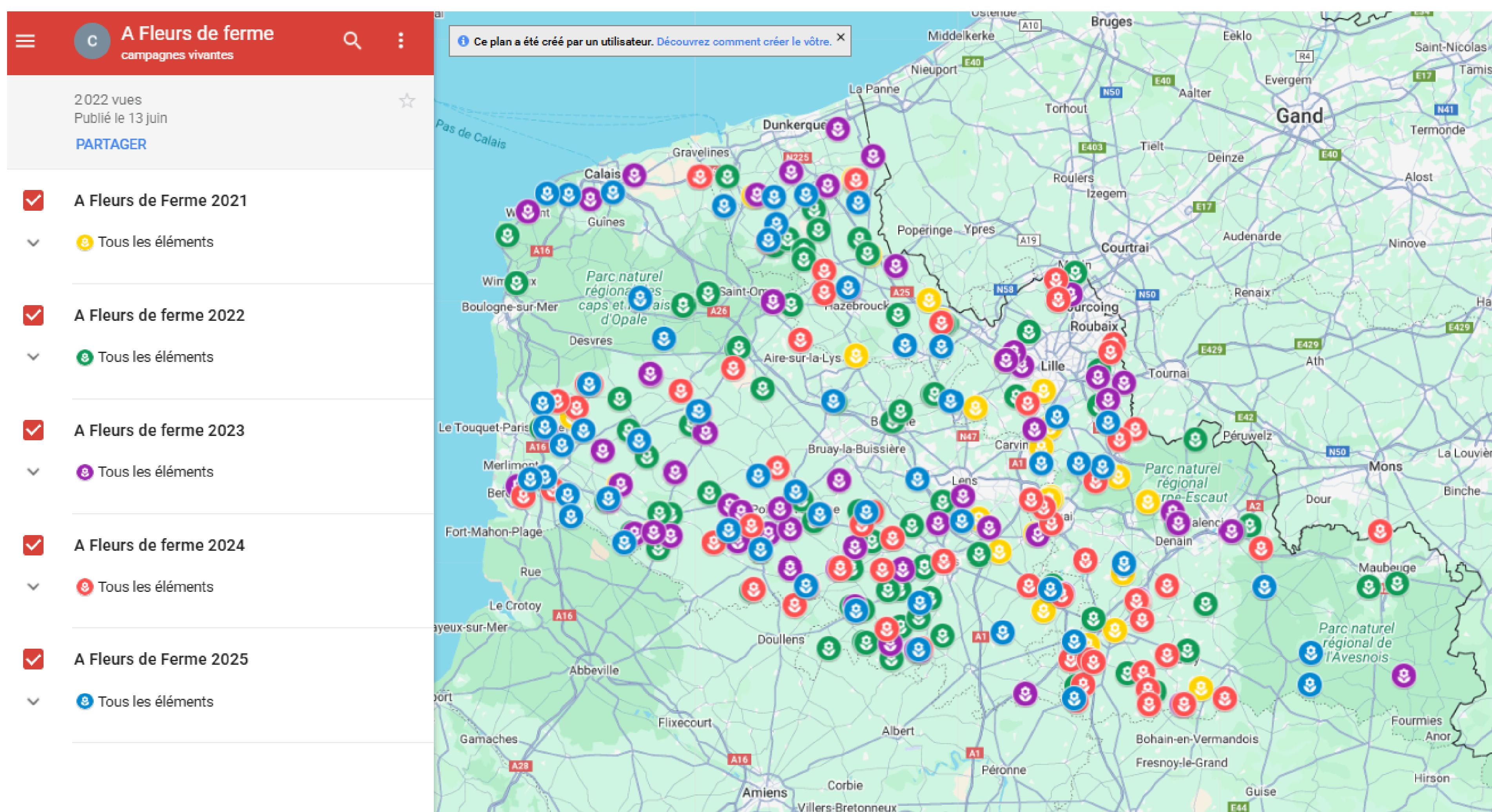
Mélange BIORIV

Une initiative qui allie réglementation contraignante et protection de la biodiversité

initiative
43

Mélange PolliFauniFlor

Mélange mellifère adapté aux zones de production de semences



Notes :



UNE BOÎTE À OUTILS COLLECTIVE



+ de 120 fiches

1 fiche = 1 solution concrète à un problème terrain



1 site dédié pour tout savoir sur notre démarche

<https://contratsolutions.fr/>



1 cartographie nationale

plus de 130 initiatives en faveur des polliniseurs



+ de 40 PARTENAIRES :

Des pourvoeure de solutions privés et publics :



Des acteurs du conseil, de la distribution, de la formation et de la diffusion :



Des représentants des producteurs :



Des interprofessions, des représentants de l'aval et d'enjeux spécifiques :

